



VILLE DE LESNEVEN

Acquisition et maintenance de logiciels informatiques

Lot n°

Marché de fourniture

Marché à procédure adaptée (Art. 28 du CMP)

Pièce 2
Acte d'Engagement

Date de remise des offres : 1^{er} juillet 2014 à 12 heures

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – CONTRACTANT(S)	3
1.1 - Le pouvoir adjudicateur	3
1.1.1 - Désignation du pouvoir adjudicateur	3
1.1.2 - Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord cadre	3
1.1.3 - Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics	3
1.1.4 - Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire	3
1.2 - Contractant(s)	3
ARTICLE 2 – OFFRE DE PRIX	5
2.1 – Modalités	5
2.2 – Montant de l'offre	5
2.2.1 – Prix	5
2.2.2 – Options	5
ARTICLE 3 - AVANCE FORFAITAIRE	6
ARTICLE 4 - MODE DE RÈGLEMENT – DÉLAI DE PAIEMENT – INTÉRÊTS MORATOIRES	6
4.1 – Délais de paiement	6
4.2 – Créance présentée en nantissement ou cession	6
ARTICLE 5 - DURÉE DU MARCHE ET DÉLAI D'EXÉCUTION	6
ARTICLE 6 – PAIEMENT	6
6.1 – Prestataire unique	6
6.2 – Groupement	7

Cet acte d'engagement correspond :

à l'offre de base

à une offre variante

ARTICLE 1 – CONTRACTANT(S)

1.1 - Le pouvoir adjudicateur

1.1.1 - Désignation du pouvoir adjudicateur

Pouvoir Adjudicateur Ville de Lesneven

Adresse Place du Château
29260 LESNEVEN

Personne habilitée à signer le marché Madame le Maire

Téléphone 02 98 83 00 03
Télécopie 02 98 83 30 19

1.1.2 - Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord cadre

Pouvoir Adjudicateur Madame le Maire

Adresse Place du Château
29260 LESNEVEN

1.1.3 - Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics

Madame le Maire

1.1.4 - Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

Trésor Public Monsieur le Comptable public
Adresse Rue du Général de Gaulle
29260 LESNEVEN

Coordonnées téléphoniques 02 98 83 02 74
Télécopie 02 98 83 18 91

1.2 - Contractant(s)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre ci-dessus et conformément à leurs clauses et stipulations, le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte :

M/Mme

La société

Contractant personnellement,

Représentée par	Dûment habilité(e),		
Adresse			
Ville		Code postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de téléphone		N° de télécopie	

engage la société sur la base de son offre :

M/Mme	Contractant personnellement,		
La société			
Représentée par	Dûment habilité(e),		
Adresse			
Ville		Code postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de téléphone		N° de télécopie	

L'ensemble des membres du groupement s'engageant, sur la base de l'offre du groupement :

- conjoints
 solidaires, les unes des autres

Le groupement est représenté par l'entreprise :
.....

1^{er} cotraitant :

M/Mme	Contractant personnellement,		
La société			
Représentée par	Dûment habilité(e),		
Adresse			
Ville		Code postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de téléphone		N° de télécopie	

2^{ème} cotraitant :

M/Mme	Contractant personnellement,		
La société			
Représentée par	Dûment habilité(e),		
Adresse			
Ville		Code postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de téléphone		N° de télécopie	

3^{ème} cotraitant :

M/Mme	Contractant personnellement,		
La société			
Représentée par	Dûment habilité(e),		
Adresse			
Ville		Code postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de téléphone		N° de télécopie	

ARTICLE 2 – OFFRE DE PRIX

2.1 – Modalités

Marché à prix ferme selon les modalités du Cahier des Clauses Particulières. Il est rappelé que l'entreprise soumissionnaire devra remplir et/ou joindre les documents financiers du marché et les signer.

2.2 – Montant de l'offre

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence, soit 120 jours à compter de la date de remise des offres.

2.2.1 - Prix

Montant total de l'offre HT :
TVA 20 % :
Montant total de l'offre TTC :
Somme arrêtée en toutes lettres :
.....

2.2.2 - Options

Lot n° 1 : module « Régie des eaux et de l'assainissement (gestion des abonnés, de la facturation, des prélèvements et de la mensualisation, relevés des compteurs) »

Montant total de l'option HT :
TVA 20 % :
Montant total de l'offre TTC :
Somme arrêtée en toutes lettres :
.....

Lot n° 2 : logiciel complémentaire « Suivi et la gestion des interventions »

Montant total de la variante HT :
TVA 20 % :
Montant total de l'offre TTC :
Somme arrêtée en toutes lettres :
.....

Lot n° 2 : logiciel complémentaire « Devis et facturation des travaux »

Montant total de la variante HT :

Acte d'engagement – Logiciels informatiques

TVA 20 % :
Montant total de l'offre TTC :
Somme arrêtee en toutes lettres :
.....

ARTICLE 3 - AVANCE FORFAITAIRE

Conformément à l'article 87 du CMP, une avance dite forfaitaire d'un montant égal à 5 % du marché TTC lorsque le montant du marché est supérieur à 50 000 € HT est accordé au titulaire du marché.

Les modalités de calcul et de remboursement par précompte de cette avance sont fixées à l'article 87.II et III du CMP.

Cette avance fera l'objet d'une première facture avant toute autre demande de paiement concernant l'exécution du présent marché.

Je souhaite bénéficier de l'avance forfaitaire.

Si la case n'est pas cochée, cela signifie que le prestataire refuse l'avance forfaitaire.

ARTICLE 4 - MODE DE RÈGLEMENT – DÉLAI DE PAIEMENT – INTÉRÊTS MORATOIRES

4.1 – Délais de paiement

Le délai global de paiement est de 30 jours à réception de la facture. Les modalités de mise en œuvre de ce délai, notamment son mode de computation se feront conformément au décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif au délai maximum de paiement dans les marchés publics.

En cas de versement d'intérêts moratoires pour dépassement du délai dans les conditions précitées, le taux applicable est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points.

4.2 – Créance présentée en nantissement ou cession

Je souhaite bénéficier d'un nantissement et demande l'établissement d'un certificat de cessibilité de ma créance

Je ne souhaite pas bénéficier d'un nantissement de ma créance.

ARTICLE 5 - DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI D'EXÉCUTION

La durée d'exécution du marché public est d'une durée de 51 mois à compter du 1^{er} octobre 2014.

ARTICLE 6 - PAIEMENT

6.1 – Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire :

- à :

- au nom de :

- sous le numéro :

Code banque.....code guichet.....clé.....

6.2 – Groupement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire :

- à :

- au nom de :

- sous le numéro :

Code banque.....code guichet.....clé.....

J'affirme sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à :

- mes torts exclusifs, ne pas tomber

- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens, ne tombe pas sous le coup des interdictions concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

PARTIE RESERVEE AU CANDIDAT - Fait en un seul exemplaire original

à :

le :

Mention(s) manuscrite(s) « lu et approuvé » signature(s) du/des prestataire(s)

A noter, le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

Cachet de l'entreprise

Signature de la personne habilitée

PARTIE RESERVEE A LA COLLECTIVITE - Acceptation de l'offre

Le pouvoir adjudicateur
à Lesneven

le :

Claudie BALCON

Maire de LESNEVEN